

HUGO ZEMP

Musiciens autochtones et griots malinké chez les Dan de Côte d'Ivoire

Les Dan habitent l'ouest de la Côte d'Ivoire et, de l'autre côté de la frontière, en plus petit nombre, le hinterland libérien. La plus grande partie de l'habitat actuel des Dan est couverte par la forêt atlantique (au Libéria tout le territoire dan, en Côte d'Ivoire le centre et le sud). La limite nord de la forêt traverse les montagnes près de la ville de Man. Environ 40 000 Dan, sur 200 000 en Côte d'Ivoire, vivent dans la savane au nord. La langue dan est classée dans le sous-groupe mandé-fou ou mandé-sud.

Pendant mes deux derniers séjours en pays dan, en 1961¹ et en 1962, j'ai enregistré sur bande magnétique des exemples de tous les genres de littérature orale et de musique traditionnelle, et mené une enquête sur le rôle joué par ces deux formes d'expression artistique dans la vie de la société. Étant moi-même musicien, je me suis particulièrement intéressé aux musiciens africains, à leur formation, leur position sociale et leurs légendes.

Les musiciens, chanteurs et danseurs dan sont remarquables. La région de Man et Danané est bien connue pour ses danses. C'est même signalé dans le *Guide bleu* et sur la carte Michelin de la Côte d'Ivoire ! Célèbres sont les danseurs qui jonglent avec des fillettes, les masques sur échasses, les danseurs Medi², les hommes ayant comme partenaires de danse des serpents venimeux ; moins spectaculaire, mais charmante, est la danse des jeunes filles excisées. Pour accompagner toutes ces représentations, et bien d'autres encore, on fait appel à des musiciens

1. Je tiens à remercier ici l'École Pratique des Hautes Études, VI^e Section, qui prit en charge mes frais de voyage.

2. On peut voir ces trois dernières danses à l'occasion de toutes sortes de fêtes locales et nationales à Man, Danané et même Abidjan. Le public parisien put les applaudir en 1960 au Théâtre des Nations, où elles représentaient leur région dans l'Ensemble National de Côte d'Ivoire.

et chanteurs. Si dans certaines danses (surtout collectives) tous les participants chantent, pour d'autres (les exhibitions de solistes, par exemple) des chanteurs spécialisés sont engagés avec des instrumentistes pour assurer l'accompagnement musical¹.

Outre ces musiciens et chanteurs autochtones on rencontre parfois des musiciens malinké, donc étrangers. Pour situer la place que ceux-ci occupent chez les Dan, considérons rapidement quelques points de la vie musicale autochtone.

Les Dan connaissent plusieurs sortes de musiciens et chanteurs que distinguent noms, fonctions et rangs. Enfant ou adulte, homme ou femme, chacun peut chanter pour son propre plaisir, pendant le travail, en racontant des contes, etc. Chacun peut apprendre à jouer d'un instrument de musique : battre le tambour, secouer le hochet-sonnaille, pincer les cordes de la harpe-luth ou les lamelles de la *sanza*². Tandis que le chant est pratiqué par tout le monde, les joueurs d'instruments sont plus rares. Les chanteurs doués deviennent des solistes : aujourd'hui ils animent les chants des nombreuses associations de travail et de danse, jadis ils devenaient les chanteurs particuliers des chefs, guerriers et chasseurs.

L'encouragement par le chant et la musique joue un rôle considérable dans la société dan. « La musique (et la danse = *tã*), c'est pour donner du courage », dit-on souvent en pays dan. Or l'expression *fãdamegysi*, que l'interprète traduit par « donner du courage » ou « encourager », veut dire littéralement « introduire la force vitale dans l'homme » (*fã* = force vitale ; *da* = introduire, faire entrer ; *mε* = homme ; *gy* = dedans ; *si* = suffixe de l'infinitif). Il ne s'agit pas seulement d'un encouragement banal par des paroles

1. La danse et la musique sont étroitement associées, à tel point que, dans la langue dan, il n'y a pas de termes différents : *tã* traduit à la fois danse, chant et musique instrumentale. Si on veut distinguer l'action du danseur de celle du chanteur, on dira : *tãkæsi* = faire la « danse », et *tãbosi* = chanter la « danse » (*si* = suffixe de l'infinitif). S'il s'agit de musique instrumentale on peut préciser en employant le terme qui désigne l'instrument : *baa* = tambour, *baazæsi* = tuer (battre) le tambour ; *baazæmε* = l'homme qui tue (bat) le tambour. (Les notations, comme toutes celles figurant dans le présent article, ont une valeur phonétique, l'analyse phonologique de la langue dan n'étant pas encore faite. De même, n'ayant pas achevé l'étude du système tonal, nous avons préféré ne pas noter les tons.)

2. Précisons cependant que la plupart des instruments de musique sont réservés aux hommes, et que la liberté d'apprentissage est limitée aux instruments profanes. Nous ne pousserons pas plus à fond la description des instruments de musique, pour rester dans le cadre de cette brève étude. Dans son ouvrage : *Les Kissi, une société noire et ses instruments de musique*, Paris, 1951, A. Schaeffner décrit les instruments de musique d'une société qui vit comme les Dan, à cheval sur la frontière de la forêt atlantique et de la savane soudanaise, les Kissi de Haute-Guinée, dont un grand nombre d'instruments ressemblent à ceux utilisés par les Dan.

flatteuses, mais d'une véritable transmission de force par la musique¹.

Même si l'on admet que le chant agit surtout par la puissance de la parole (bien connue des sociétés africaines), on ne doit pas sous-estimer le pouvoir de la musique, du rythme, du son en général. Comment comprendre autrement l'infatigabilité des moissonneurs coupant le riz épi par épi, avec des petits couteaux, sur des pentes raides, du matin au soir, si les tambourinaires ne fortifiaient par leurs rythmes l'entrain des travailleurs ? Ceux-ci chantent en coupant le riz, mais ce sont bien les tambours qui transmettent la force. Les tambourinaires contribuent comme musiciens au travail commun (Pl. 3). Pour l'essartage, des chanteurs spécialisés possèdent des « médecines » pour augmenter l'effet fortifiant de leur musique, comme les tambourinaires qui jouent pendant la récolte du riz.

Autrefois, les grands guerriers disposaient de chanteurs attachés à leur personne (*z^{re}éomé*), qui les exhortaient avant une expédition en chantant les louanges des ancêtres puissants et craints. Pendant la bataille, les *z^{re}éomé* soutenaient les guerriers par le tintement ininterrompu de cloches de fer et des cris d'encouragement. « Si les guerriers n'entendaient plus leurs *z^{re}éomé*, ils perdaient tout courage ». De retour au village après la victoire, les *z^{re}éomé* célébraient les héros qui mimaient leurs aventures en dansant. Si les guerriers rentraient vaincus à la maison, aucune danse n'avait lieu ; on se taisait² !

La grande chasse est assimilée à la guerre. « Le chasseur, c'est comme le guerrier, il ne sait jamais s'il reviendra. » On ne s'étonne donc pas que les chasseurs aient aussi leurs chanteurs, qui interviennent dans des circonstances analogues, sauf qu'ils n'accompagnent pas leurs maîtres à la chasse pour ne pas effaroucher le gibier³. Au sud du pays

1. Ceci n'est pas particulier aux Dan ; en étudiant la musique et son rôle chez les populations beaucoup plus au nord, sur les rives du Moyen Niger, G. Calame-Griaule et B. Calame écrivent notamment : « La musique chasse la tristesse et la peur en provoquant l'accroissement des forces vitales et physiques ». [G. Calame-Griaule et B. Calame, « Introduction à l'étude de la musique africaine », *La Revue Musicale* (Les Carnets Critiques), Paris, 1957, p. 9.]

2. Un jour, un vieillard courbé sous le poids de l'âge voulut me montrer la danse qu'on faisait, lorsqu'il était jeune, avant de partir en guerre. Il revêtit ce jour-là sa vieille blouse de guerre couverte d'amulettes et prit la lance de son père. Un villageois secouait, comme jadis le *z^{re}éomé*, deux cloches de fer à battant intérieur. Sur ce rythme ininterrompu, le vieillard poussait des cris de guerre, et il s'excitait en dansant, lui qui ne se déplaçait jamais sans s'appuyer sur une canne ! Belle démonstration de la puissance de la musique !

3. Dans leur ouvrage sur les Dan du Libéria, H. et U. Himmelheber rapportent le « scénario » d'une danse mimée, exécutée par des chasseurs de retour au village (H. et U. Himmelheber, *Die Dan*, Stuttgart, 1958, pp. 48-49.) Ils marquent également cette fonction importante de la musique qui est de donner du courage et de rendre fort. Ils désignent ces chanteurs et musiciens spécialisés par les termes « *Kraft-Sänger* » et « *Mut-Musikanten* ». (Pour les mentions concernant les chanteurs, voir index « *Sänger* ».)

dan, ces chanteurs (*blütāōome*¹) battent le rythme avec des baguettes sur des carapaces de tortue. Au nord, plus près des Malinké, ce ne sont pas des chanteurs particuliers, mais les chasseurs eux-mêmes qui chantent, tandis que quelques-uns jouent de la harpe-luth (*kō*) (Pl. 1).

Les joueurs de trompe (*trūpyeme*²) forment des ensembles de quatre à huit musiciens. Chacun tire un ou deux sons de sa trompe traversière en ivoire ; deux ou trois tambourinaires battent le rythme (Pl. 2). C'était là une musique de chef et essentiellement guerrière. Les joueurs de trompe n'accompagnaient pas les guerriers pendant l'expédition, mais jouaient avant leur départ, puis à la rentrée des vainqueurs. Le témoignage d'un vieux *trūpyeme* montre bien que le son de la trompe fortifie celui qui l'entend : « Jadis, même si un vieux était couché, il fallait qu'il se lève si la trompe sonnait dehors. Il se 'montrait' devant tout le monde pour prouver sa puissance. C'est la trompe qui a fait cela, la trompe lui a donné de la force ! »

Il est nécessaire d'introduire ici quelques remarques sur l'organisation politique traditionnelle. Avant l'arrivée des Français, les Dan étaient partagés en un grand nombre de groupements indépendants, appelés *sego* (tête de terre). Dans les récits historiques, le fondateur du *sego* est venu avec sa famille s'installer dans le pays nouveau. Plus tard, ses fils et petits-fils fondèrent d'autres villages. Le chef d'un village était appelé *g^hlydæ* (père de guerre), il avait jadis un pouvoir beaucoup plus puissant que les chefs de villages actuels. Tous les Dan qui parlent français traduisent *g^hlydæ* par le mot « roi » ; ils distinguent par là clairement le *g^hlydæ* d'un chef de village actuel. Le *g^hlydæ kpi* (grand père de guerre) ne commandait pas seulement un village, mais tout le *sego*. Généralement il était descendant direct du fondateur du *sego*, mais il arrivait aussi qu'un *g^hlydæ* plus puissant et plus guerrier prenne le pouvoir et devienne le chef des autres villages. Des « étrangers » s'installèrent sous la protection des premiers arrivés, des *g^hlydæ kpi* guerriers agrandirent leur zone d'influence par de petites conquêtes, et ainsi naquirent des chefferies groupant de quatre à trente villages.

Pas de chef politique sans musiciens. Les joueurs de trompe formaient donc l'orchestre par excellence des *g^hlydæ kpi* — ceci n'étant pas incompatible avec le rôle des trompes dans la guerre, puisque, nous l'avons vu, les *sego* se fondèrent et se maintinrent surtout par des actions guerrières, et ce nom de « père de guerre », que portait le chef, est très significatif.

1. *Blütā* = « danse » de la brousse (chant des musiciens et danse des chasseurs), *blütāōome* = l'homme qui chante la « danse » de la brousse.

2. *Trū* = trompe ; *trütā* = musique de trompe et danse qu'exécutent les villageois sur cette musique ; *trūpyesi* = souffler la trompe ; *trūpyeme* = l'homme qui souffle dans la trompe.

Le chef avait aussi à sa disposition d'autres musiciens et chanteurs, dont le nom changeait suivant les régions. Ces ensembles chantaient les louanges du chef à l'occasion de ses sorties publiques, ils l'accompagnaient pendant ses voyages et augmentaient son prestige dans les autres villages, « à l'étranger ».

Enfin des crieurs publics annonçaient les nouvelles et appelaient les gens pour des réunions. Chaque phrase prononcée par le chef, lors d'un discours officiel, était répétée à haute voix par un « interprète », car il est indigne pour un chef de crier.

Musiciens, chanteurs et crieurs publics dan travaillaient leurs champs comme les autres, mais ils devaient se tenir à la disposition du chef lorsque celui-ci les appelait ; ils étaient payés en nature (pagnes, poulets, moutons, etc.) ; il arrivait aussi qu'un chef donne une fille en mariage à l'un de ses chanteurs favoris. Ils n'appartenaient à aucune caste. Quiconque possédait « une belle voix » et « savait bien parler » pouvait devenir chanteur du chef, d'un guerrier ou d'un chasseur. Chaque garçon pouvait apprendre à battre le tambour ou à jouer de la trompe. Mais souvent les successeurs se recrutaient dans les mêmes familles, car les jeunes gens, voyant et entendant leur père chanter ou jouer d'un instrument de musique, suivaient volontiers l'exemple. Je me souviendrai toujours du petit garçon marchant à peine, qui, lors d'une fête, traînait avec lui le lourd tambour que son père avait laissé un instant devant la maison, et qui tapait de toutes ses forces sur la peau. Sans doute deviendra-t-il plus tard un bon tambourinaire !

Aujourd'hui, bien des genres de musique traditionnelle sont en voie d'extinction. Lorsque toutes les petites guerres tribales ont disparu avec la colonisation, le *zerebome*, chanteur du guerrier, perdit sa fonction. Dans la cinquantaine de villages dan, que j'ai visités, je n'ai plus rencontré que deux *zerebome*, vieillards à cheveux gris. Les chanteurs des chasseurs sont devenus rares dans tout le sud du pays dan. J'ai encore pu enregistrer quelques vieux chanteurs avant que leur musique ne disparaisse pour toujours. (Au nord, les chasseurs continuent à chanter et à jouer des harpes-luths à l'image des Malinké.) Par contre, les orchestres de trompes sont encore très nombreux, presque chaque village en possède. « Maintenant, c'est pour faire la jeunesse ! »¹, me dit un vieux *trûpyeme*.

La musique de travail semble se développer davantage. Partout, ces dernières années, se sont créées de nouvelles associations de travail qui engagent des tambourinaires et chanteurs spécialisés (« avant on n'avait pas le temps à cause des travaux forcés »). Ces associations se font aussi inviter pour les fêtes, et alors le même groupe devient anima-

1. Expression péjorative qu'emploient souvent les vieux.

teur de danse : ses musiciens battent le tambour, les travailleurs chantent et dansent. D'autres associations de jeunes gens et jeunes filles sont fondées dans ce seul but.

Les ensembles de tambourinaires et chanteurs, dont disposaient jadis tous les chefs, sont devenus rares. Néanmoins j'ai encore trouvé un chef de canton, héritier moderne du *g^hlydæ kpi*, qui, lorsqu'il est appelé par un de ses collègues, ou lorsqu'un ministre, ou peut-être même le Président, vient visiter Man, se déplace en voiture, accompagné de ses tambourinaires et chanteurs¹.

* * *

A côté de ces musiciens et chanteurs dan, les grands chefs avaient, et ont encore aujourd'hui, des musiciens étrangers. Il s'agit de griots², *jeli* ou *yeli* en malinké, qui vivent chez les Dan et qui ont appris leur langue. Contrairement aux musiciens dan, les *yeli* malinké appartiennent à une caste. Les systèmes de caste chez les populations de la savane soudanaise ont été maintes fois signalés, et nombreuses sont les mentions concernant les griots ; à la fois généalogistes, historiens, récitants de légendes et de contes, poètes, chanteurs de louanges et musiciens de danse. Ces griots sont itinérants ou attachés à la cour d'un chef. Aussi les a-t-on souvent comparés aux musiciens de l'Occident médiéval. Outre le terme « griot » (utilisé seulement en français³) on trouve souvent dans la littérature sur l'Afrique occidentale les mots « barde », « *Spielmann* », « *minstrel* », « troubadour »⁴.

1. Ces quelques remarques sur les musiciens dan devront suffire puisque notre but ici est seulement d'essayer de mieux comprendre la place qu'occupent chez les Dan les musiciens étrangers. Nous nous réservons de publier ultérieurement une étude entièrement consacrée au musicien dan. Un disque de musique dan est en préparation.

2. R. Mauny (*Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest Africain*, Dakar, 1952, n° 9) propose les étymologies suivantes : GRIOT, s. m. (Ouolof *guelwel* ; Toucouleur *gaul* ; ou Port. *Criado* = serviteur du maître, client ?).

Ajoutons : Maure *'igiu*.

Le terme « griot » est devenu courant en français, et il est repris par les Africains francophones. Il apparaît à partir du XVIII^e siècle dans les récits des voyageurs français au Sénégal, d'abord sous forme de « guiriot », puis au XIX^e siècle dans l'orthographe actuelle.

3. Le terme « griot » apparaît dans l'anglais de Gambie, mais là il est certainement repris des Wolof voisins francophones. (D. Gamble, « The Wolof of Senegambia », *Ethnographic Survey of Africa, West Af.*, XIV, London, 1957.)

4. Sur le musicien itinérant du Moyen Age, et l'utilisation des divers noms à l'époque, cf. W. Salmen, *Der fahrende Musiker im europäischen Mittelalter*, Kassel, 1960. Le même auteur a publié une étude sur la stratification sociale des musiciens professionnels en Eurasie au Moyen Age et en Afrique, dans laquelle il montre les ressemblances de tous ces musiciens ambulants ou attachés à la cour d'un seigneur, et la conformité du comportement des classes nobles à l'égard des différents groupes de musiciens professionnels. (W. Salmen, « Zur

Les Malinké sont des voisins puissants au nord du territoire dan. Aujourd'hui, on trouve des « Dioula »¹ dans le pays dan, comme dans toute la Côte d'Ivoire. Dans les grands villages dan il y a des « quartiers dioula », et la population des deux villes Man et Danané est constituée principalement par des Malinké. Cette expansion des commerçants mandé a été favorisée par la colonisation². Les Himmelheber écrivent que les Dan du Libéria portaient jadis les noix de cola, si demandées au Soudan, dans le pays des Mandingo, car aucun Mandingo n'aurait osé pénétrer dans le pays dan avant la pacification par les Libériens³.

Plusieurs griots me racontèrent que leurs grands-pères avaient vécu encore en pays malinké, soit dans l'actuelle Guinée, soit dans la région de Touba⁴. Les parents de ces griots s'installèrent donc chez les Dan à une époque relativement récente, à la fin du XIX^e siècle. A cette époque les conquêtes du célèbre Samory perturbèrent toute la savane soudanaise, et son armée poussa jusqu'à la frontière nord de la grande forêt atlantique. Les dernières batailles entre son armée et les colonnes françaises eurent lieu en pays dan, où Samory fut fait prisonnier en 1898⁵. Beaucoup de ses guerriers s'installèrent à la lisière savane-forêt dans la Guinée et la Côte d'Ivoire actuelles, une partie aussi chez les Dan. Avec les *sofa* restèrent aussi quelques griots qui avaient accompagné leurs maîtres dans la guerre. D'autres sont venus indépendamment, mais toujours à la suite de ces mouvements et perturbations. Aujourd'hui encore on trouve des griots malinké dans la partie nord du territoire dan couverte de savane. Ils ne descendent guère profondément dans la grande forêt.

Toutefois, des vieillards dan affirment qu'il y avait déjà des griots malinké chez eux bien avant l'époque de Samory. Un vieillard, réputé dans le village pour sa connaissance des traditions, me rapporta un grand nombre de récits mythiques dans lesquels il rattachait l'origine des hommes et de leurs institutions à *Zrã*, Dieu créateur des Dan. Dans un des textes il dit même que *Zrã* aurait donné un griot malinké au premier chef (*g^ulydæ*) dan, après lui avoir conseillé pour son prestige de faire jouer de la trompe par des autochtones. Le souvenir de

sozialen Schichtung des Berufsmusikertums im mittelalterlichen Eurasien und in Afrika », *Les colloques de Wégimont*, III, 1956, Ethnomusicologie II, Paris, 1960, pp. 23-32.)

1. Tout commerçant d'origine mandé est appelé Dioula en Côte d'Ivoire.

2. Rappelons que les premiers postes militaires français en pays dan ne furent créés qu'en 1906 et 1908 (Danané, Man), et que les actions militaires « en tache d'huile » se poursuivirent jusqu'en 1915. (Cf. G. Angoulvant, *La pacification de la Côte d'Ivoire, 1908-1915*, Paris, 1916.)

3. H. et U. Himmelheber, *Die Dan*, Stuttgart, 1958, p. 28.

4. La ville de Touba se trouve à environ 60 kilomètres au nord de la limite actuelle du pays dan. La région est habitée par des Malinké qui s'appellent eux-mêmes Mauka (sing. Mau), et qui parlent un dialecte différent du malinké de Séguéla ou d'Odienné.

5. A. Mévil, *Samory*, Paris, 1899.

Samory est resté très vivant chez les Dan ; si les tout premiers griots malinké étaient venus à cette époque, le vieillard n'aurait pas rattaché l'institution des griots malinké à Dieu.

Quand *Zrâ* eut créé le chef (*g^hlydæ* = père de guerre), celui-ci dit : « *Zrâ*, tu m'as fait chef. Comment dois-je faire pour avoir quelque chose avec moi, pour que tout le monde comprenne, si je voyage, qu'il y a un chef sur la route ? » *Zrâ* lui répondit : « Va voir les chasseurs, s'ils tuent des éléphants, demande-leur les défenses pour faire des trompes (*trû*). Puis demande des jeunes gens pour qu'ils en jouent. Il faut prendre trois hommes pour battre le *baa* (tambour dan, battu avec les mains). Quand on jouera des trompes sur la route, les grands et les petits seront étonnés ! » C'est ce que *Zrâ* a dit au premier chef. C'est pourquoi les chefs aiment tous les trompes. C'est *Zrâ* qui le leur avait conseillé ce jour-là.

Alors le chef dit à *Zrâ* : « J'ai compris cela, mais quand on est chef, il faut avoir quelqu'un entre soi et les hommes ! » Alors *Zrâ* lui donna un *g^hlydæ-uitame* (crieur du chef) et un *yæmi* (griot malinké). *Zrâ* dit : « Le *yæmi* que je te donne doit chercher deux petits frères pour jouer avec lui le *tay* (tambour d'aisselle). Quand vous arriverez dans un village, le *yæmi* dira : ' Bonjour ici, ce village ! Venez sur la place publique, mon chef est venu ! ' Quand le chef s'arrêtera sur la place, le *yæmi* dira : ' Le chef vous salue, le chef dit qu'il est votre étranger ! ' c'est le *yæmi* qui dira cela. Après, les villageois répondront : ' C'est bien ' et ils logeront le chef. Le *yæmi* dira : ' Vous devrez loger le chef chez des gens bien. Ce sont les gens bien qui savent accueillir les chefs ! ' Arrivé dans un autre village, c'est ce que le *yæmi* devra faire. » C'est cela que *Zrâ* dit au chef.

Ce sont nos parents qui nous l'ont raconté, et ils l'ont entendu de leurs parents, et eux l'ont compris de *Zrâ*¹.

Donc pour les Dan, ou au moins pour le conteur et ses auditeurs, le griot malinké leur aurait été donné par Dieu (les griots eux-mêmes racontent des versions entièrement différentes, dans lesquelles ils se disent descendants d'un ancêtre commun, Sourakata, premier griot qui vivait auprès de Mahomet²). Le récit du vieillard dan souligne la fonction primordiale du musicien attaché à la cour : augmenter le prestige du chef. Le texte indique aussi la position particulière du griot malinké : il sert de messager.

Dans ce récit, les griots malinké ne sont pas désignés par le nom malinké, mais par le terme dan toujours utilisé chez ceux-ci, qu'ils parlent entre eux ou qu'ils s'adressent à un griot. Le nom malinké est, selon la prononciation, *jeli* ou *yeli*. Les Dan disent *yæmi*. Ce dernier terme est probablement une transformation du mot malinké *yeli*. La voyelle périphérique [e] s'est transformée en centralisée [æ]³. Avec la

1. Ce conteur disait souvent à la fin de ses récits mythiques (et il est le seul à le dire parmi plus d'une centaine que j'ai enregistrés sur bande magnétique) que le texte aurait été transmis de génération en génération et qu'il remonte à Dieu. Mais cette légitimation des textes n'est pas devenue une formule stéréotypée, car il le disait chaque fois d'une façon différente.

2. Nous réservons pour une étude ultérieure ces légendes sur l'origine des griots malinké.

3. Les sons *æ* et *ø* sont très fréquents en dan.

transformation de la consonne latérale [l] en labiale [m] une réinterprétation est faite ; si la première syllabe *yæ* n'a pas de signification en langue dan (et ceci indique bien que le mot est repris du malinké), la syllabe *mi* cependant veut dire « homme » (*vir*)¹. Le mot *yeli*, usité pour désigner le musicien casté (sans différenciation de sexe), est devenu en langue dan un mot composé avec le suffixe *-mi* qui est interchangeable. Un Dan appelle une femme griot *yæde* (*de* = suffixe pour marquer le féminin²). Le pluriel est formé par le suffixe *-bo*³ (sans distinction de sexe) : *yæbo*⁴.

On a souvent écrit que les griots sont des musiciens professionnels. Cela supposerait qu'ils vivent essentiellement du revenu de leur art musical. Ce n'est pas le cas pour les *yæbo* chez les Dan (pas plus que pour la plupart des *yeli* en pays malinké), dont les ressources proviennent pour la plus grande part de leur travail de cordonnier. Il faudrait donc les considérer comme des musiciens semi-professionnels. En effet, ils ne chantent et ne tambourinent pas plus souvent que les musiciens dan qui sont agriculteurs. La tradition historique des petites chefferies dan étant moins développée que celle des royaumes du Soudan, les griots sont ici moins historiens et généalogistes des familles nobles que chanteurs de louanges et musiciens de danse. Si, dans certains cas, chez les Malinké, le griot personnel d'un grand chef vit constamment à ses côtés et ne fait aucun travail manuel, le *yæmi* chez les Dan exerce surtout son second métier de cordonnier. Le travail ne manque pas : coiffures de danse en cuirs multicolores, bonnets de masques ornés de fourrure, étuis à amulettes musulmanes contenant quelques versets du Coran écrits sur un papier par un

1. A titre de comparaison rappelons que le monème *mε* veut dire « homme » (*homo*). Ainsi par exemple le Dan s'appelle lui-même *dāpome* = « homme qui parle le dan ». Pour d'autres exemples (noms composés pour des musiciens et chanteurs, mais sans précision de sexe) voir plus haut.

2. Le monème *mi* s'emploie seulement comme suffixe pour désigner une personne du sexe masculin ayant une position sociale particulière (le terme habituel pour homme, *vir*, étant *gô*). Le suffixe *-mi* est opposé au suffixe *-de* qui désigne le sexe féminin, par exemple : *zomi* = *zo* homme (circonciseur ou /et chasseur de sorciers) ; *zode* = *zo* femme (exciseuse et sage-femme).

3. Le suffixe habituel du pluriel est *-nu*, le suffixe *-bo* est rare dans la langue dan (il est courant en toura, langue parlée par des montagnards, voisins des Dan). Citons quelques exemples : *zrābo* = dieux, génies ; *nebo* = enfants (pour ce dernier mot la forme du pluriel avec *-nu* est également employée : *nænu*).

4. En malinké, le mot *yeli* est neutre (plur. *yeli-u*). Si l'on veut préciser le sexe, on dira *yeli-tye* = griot homme ; *yeli-muso* = griot femme.

On notera à ce propos la nette tendance au monosyllabisme que présentent les lexèmes en dan. Dans *yæmi*, la seconde syllabe a été préservée par réinterprétation de l'ensemble comme composé *yæ-mi* ; ailleurs elle disparaît. Nous en avons dans cet article deux exemples : force vitale = *faya* en malinké et *fā* en dan ; tambour d'aisselle = *tama* en malinké et *tay* en dan.





PL. 2. — Orchestre composé de six joueurs de trompe et de trois tambourinaires.



FIG. 3. — Récolte du riz. Deux tambourinaires rythment le travail.

De ... Griot malinké qui chante





PL. 5. — Fête de circoncision et d'excision. Trois griots animent la danse et le chant des villageois.



PL. 6. — Fête de sortie des excisés. Trois griots rythment la danse et le chant des jeunes filles
(l'un bat le tambour d'aisselle avec la main).

marabout¹. Mais les *yeli* gardent leurs distances des *garanke*, qui sont chez les peuples mandé les véritables travailleurs de la peau, et ils les considèrent avec mépris : « Si les *garanke* demandent à quelqu'un un cadeau et qu'il leur est refusé, ils pissent sur lui ou salissent sa maison avec leurs excréments. Mais nous, nous ne faisons pas cela, nous chantons ! »².

Certaines familles de griots malinké, installées chez les Dan, ont totalement abandonné leur métier de musicien. Elles vivent en partie du travail du cuir et cultivent la terre demandée à leurs hôtes dan. Ces griots voudraient s'assimiler aux cultivateurs dan, mais ces derniers, bien qu'ils leurs prêtent de la terre, disent qu'ils resteront toujours *yæbo*, même s'ils ne chantent plus³. Les griots, gens de caste chez les Malinké, sont considérés comme inférieurs également par les Dan, quoique ces derniers ne possèdent pas de système de caste (si on exclut les esclaves souvent d'origine captive). Chez les Dan, le fait d'être traité de *yæmi* est une injure grave ; un Dan ne donnera pas sa fille en mariage à un *yæmi*. Deux jeunes griots célibataires me parlaient de leurs projets d'aller en pays malinké, lorsqu'ils auraient assez d'argent, pour se procurer une épouse de leur caste.

Si nous utilisons ici le terme « griot » pour traduire le mot malinké *yeli* (ou *yæmi* en dan), nous suivons la traduction habituelle dans la littérature africaniste, et aussi l'usage courant des Dan francophones. Pour eux, la distinction entre le musicien casté d'origine malinké et le

1. L'influence musulmane se fait sentir en pays dan, et bien des Dan se sont convertis à l'Islam (ils restent néanmoins en minorité). Mais les Dan restés fidèles à leur religion traditionnelle portent aussi volontiers des amulettes musulmanes qui ont un grand prestige.

2. Remarquer la fierté du musicien ! En effet, si le griot veut un cadeau, il l'obtient par ses chants, sinon, il peut rendre l'avare ridicule. J. Gabus écrit sur les griots maures : « Ils connaissent toutes les fêtes et y participent ; ils rendent visite aux campements des chefs guerriers ou maraboutiques, leur présentent des poèmes et des chants composés en leur honneur et ils en repartent très bien payés. Ils exercent même un certain chantage, car le prestige des personnages qu'ils choisissent avec soin est chaque fois mis en jeu. Les griots sont trop tapageurs pour passer inaperçus et quand les cadeaux leur paraissent insuffisants, leur verve s'exerce au détriment de leur hôte en chants si mordants et satiriques que les meilleures réputations n'y résistent pas. Par amour du faste ou par crainte du ridicule, il n'est pas rare que des bourgeois beidanes se fassent ruiner par les griots. » (J. Gabus, *Initiation au désert*, Lausanne, 1954, p. 151.)

L'obligation de donner des cadeaux aux musiciens n'est pas limitée aux griots professionnels (ou semi-professionnels) et castés, mais cet usage se retrouve aussi à l'égard des musiciens et chanteurs autochtones chez les Dan. Pendant les fêtes, le chef et les gens à qui les musiciens font honneur doivent payer des sommes parfois assez considérables. L'ethnomusicologue qui fait des enregistrements sonores, et qui est assimilé par les musiciens à un chef généreux, en fait l'expérience personnelle !

3. Le nom de caste reste aux descendants des familles de griots soudanaises, même s'ils ont changé de métier. Ainsi, l'ascendance « griot » de tel étudiant africain est connue de tous ses collègues étudiants à Paris, mais on ne lui donne pas ce nom pour ne pas l'offenser.

musicien autochtone est si nette qu'ils réservent le terme « griot » uniquement pour le premier ; le second sera, selon les cas, « chanteur du roi » (ou chef), « chanteur du guerrier », « chanteur du chasseur », etc.¹.

Les griots, chez les Malinké, suivaient leurs maîtres à la guerre. Dans l'épopée mandingue de Soundiata, recueillie par D. T. Niane², le conteur (qui est un griot) laisse dans son récit une part importante à son homologue, le griot personnel de Soundiata, qui accompagnait le héros partout. La veille d'une importante bataille, le griot de Soundiata évoqua devant toute l'armée l'histoire du vieux Manding et encouragea ainsi les guerriers et particulièrement leur chef³. Nous avons déjà dit que de nombreux griots accompagnaient Samory et son armée. Dans les récits de guerre que nous avons recueillis auprès des vieillards dan, ceux-ci parlent toujours des *zerebome* et des *trüpyeme* (joueurs de trompes), mais jamais des *yæbo* malinké. Chez les Dan, la fonction traditionnelle de « fortifier » le guerrier, le chasseur et le travailleur à l'aide de musique (rendue plus efficace grâce à des « médecines ») est réservée aux musiciens dan. Les griots malinké sont seulement musiciens de prestige à la cour des chefs, et servent de messagers. Dans les récits de guerre des Dan, les griots manquent absolument, ils apparaissent par contre dans de nombreux contes, ensemble avec des musiciens autochtones, autour des héros : les *g^hlydæ*.

En pays dan, les griots malinké battent le tambour d'aisselle en forme de sablier (malinké *tama*). S'ils chantent les louanges d'un chef, ils s'accompagnent en frappant, le plus souvent avec un bâton courbé, parfois aussi seulement avec la main, sur la peau supérieure, dont la tension peut être réglée à volonté par la pression du bras (Pl. 4).

1. Les autres sociétés du sous-groupe linguistique mandé-sud de l'ouest de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de la Haute-Guinée ne connaissent pas non plus de musiciens castés. Là où apparaissent des griots, ce sont des musiciens étrangers itinérants ou attachés à un chef local : musiciens autochtones et étrangers peuvent coexister. P. Gehrman mentionne des griots malinké itinérants au nord du Libéria. (Gehrman, *Die Völkerstämme im Norden Liberias*, Leipzig, 1933, p. 65.)

Au sujet des Kissi de Haute-Guinée, A. Schaeffner rapporte qu'un chef d'une région où Malinké et Kissi sont voisins, disposait, pour une question de prestige, de plusieurs orchestres. « L'un, à demeure, était formé uniquement de musiciens malinké : les hommes jouaient du xylophone, les femmes chantaient en frappant des cloches tubulaires. C'est leurs fillettes qui battaient de la petite timbale. Les deux autres orchestres venaient de deux villages kissi ; l'un était composé de trois joueurs de grande harpe arquée, l'autre de huit joueurs de trompe. Les musiciens étaient des agriculteurs de profession. Il faudrait ajouter deux vieux flûtistes, de race *lele*, qui avaient été autrefois les griots de Kissi Kaba, le chef d'avant la conquête (...). » (A. Schaeffner, « Situation des musiciens dans trois sociétés africaines », *Les colloques de Wégimont*, III, 1956, Ethnomusicologie II, Paris, 1960, pp. 33-49, p. 47.)

2. D. T. Niane, *Soundjata, ou l'épopée mandingue*, Paris, 1960.

3. *Ibid.*, pp. 115 et suiv.

Généralement les griots se produisent par trois. Ainsi je les ai vus chanter en l'honneur de chefs, rythmer sur leur tambour le chant et la danse des jeunes filles dan à l'occasion de la sortie des excisées (Pl. 6), et circuler entre les tambourinaires autochtones pendant une grande fête de circoncision et d'excision. Au cours de celle-ci, un groupe de danseurs, accompagné par trois griots battant leur tambour d'aisselle, arriva sur la place publique devant la maison du chef (Pl. 5). La danse fut interrompue et un porte-parole du chef adressa un discours à tous les gens réunis. Plusieurs hommes lui avaient confié des cadeaux pour qu'il les remette à une jeune fille qui était vierge, lors de l'opération. Le cercle des danseurs ayant fait silence, les griots au milieu, le porte-parole du chef donna alors le nom du premier donateur et transmit ses paroles. Après chaque phrase, l'un des griots (l'aîné) répétait à haute voix les quelques mots essentiels du discours. Puis, le porte-parole lui remit la somme d'argent destinée à la fille, ou plus exactement à son père. « Pour exprimer la joie » la danse recommença aussitôt, les trois griots battirent les tambours, et les danseurs chantèrent quelques vers en langue malinké. Puis la danse fut encore interrompue, le discours continua en langue dan, et ainsi de suite plusieurs fois. Les cadeaux ne furent pas remis directement par le donateur au destinataire, mais passèrent par tout un cérémonial avec deux intermédiaires : le porte-parole dan et le griot malinké.

Le même jour, deux groupes de danseurs venant faire le tour du village se rencontrèrent sur la place publique ; l'un des groupes, animé par trois griots, chantait en langue malinké et le deuxième en langue dan, accompagné par des tambours dan battus avec les mains. Les deux groupes se mélangèrent et, le rythme des tambours dan devenant prédominant, les danseurs réunis continuèrent le chant en langue dan. Dans un autre village, lors de la fête de sortie des excisées, presque tous les chants des jeunes filles furent entonnés en langue malinké (avec un accent typiquement dan !). Les griots qui donnent le rythme à d'autres danseurs ne chantent pas eux-mêmes ; lorsqu'ils se produisent seuls devant un chef, et bien qu'ils comprennent et parlent le dan, ils chantent toujours ses louanges en langue malinké.

Les chefs de canton « prêtent » leurs griots à d'autres villages pour toutes sortes de fêtes. Lors de la grande fête de circoncision et d'excision qui se tenait à Guésséssou, le père d'une jeune fille excisée avait demandé au chef du canton de Gan d'envoyer les griots. Pour la fête de sortie des excisées à Seupleu, les trois griots vinrent de Krikouma, chef-lieu du canton Souin.

Aujourd'hui un musicien qui bat le tambour d'aisselle n'est pas forcément un griot malinké. Les Dan ont adopté cet instrument de musique, et, lorsqu'on demande à un jeune homme dan qui joue du tambour d'aisselle s'il est *yæmi*, il s'en défend avec indignation.

Nous avons dit que les griots malinké forment une caste endogame et se disent descendants d'un ancêtre commun, Sourakata. Néanmoins, un homme libre peut devenir un griot par accident, avec toutes les suites qu'implique ce changement de statut social. Un jeune griot me raconta l'histoire curieuse de son grand-père :

Mon grand-père n'était pas griot. Il était un homme noble et un grand guerrier. Il venait de la Guinée. Il était célibataire. Il s'installa au village Fouala dans la région de Touba. Il était un grand guerrier. Alors les gens lui donnèrent une femme pour qu'il reste au village. Le grand-père dit : « Vous m'avez donné une épouse, je reste chez vous et je vous aiderai à faire la guerre aux gens du village ennemi. » La femme lui donna sept fils qui sont tous devenus des guerriers.

Puis mon grand-père partit avec un villageois dans un autre village où les gens lui donnèrent également une femme pour qu'il reste avec ses sept fils. De cette femme est né mon père. Mon père se maria et s'installa ici, à Gan (sous-préfecture de Biankouma). Je suis né ici.

Mon grand-père n'était pas griot et il ne travaillait pas la peau. Un jour il rencontra dans la forêt une femme enceinte qui cherchait de l'argile pour faire de la poterie. C'était la femme d'un griot¹. Elle était seule et demanda à mon grand-père de lui charger l'argile sur la tête. Le vieux était obligé de l'aider. Un peu d'argile resta collée sur sa main et sa bague. Lorsqu'il rentra au village, un homme le remarqua et lui demanda : « Pourquoi as-tu de l'argile sur les mains ? » Mon grand-père répondit : « J'ai rencontré une femme et je l'ai aidée à charger son argile. » Mais l'autre dit : « Tu es déjà un griot ! On ne le sait pas, peut-être as-tu couché avec cette femme. Tu es un griot maintenant ! » Et il le répéta partout au village : « C'est un griot, c'est un griot ! »

Mon grand-père se défendit, mais tout le monde criait : « C'est un griot, c'est un griot ! » Alors mon grand-père dit : « Puisque je suis un griot, je vais battre le tambour ! »

1. Dans les sociétés soudanaises à castes, la poterie est généralement réservée aux femmes *numu* (forgerons). D'après l'histoire de ce Malinké venant de la Guinée, les femmes griotes semblent souvent être potières. Chez les Dan, qui ne possèdent pas de castes, chaque femme peut faire de la poterie.